

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 27 Octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept Octobre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUBAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil sous la Présidence de Madame DUPUY Valène, Maire.

Secrétaire de séance : Mme DARZACQ Vanessa.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Ayant donné pouvoir : 4

Votants : 14

Présents : Mme DUPUY Valène, M. GENEAU Philippe, M. DESCAMP Jean-Marie, Mme DARZACQ Vanessa, Mme COUSIN Elisa, M. BENOITON Olivier, M. CHANET Jean-Pierre, M. GALINAT Arthur, Mme BON Amélie, Mme CHANQUOY Véronique.

Absents / Excusés : M. TRIGNOL François, Mme LE DIGABEL Laëtitia, Mme RODRIGUES Marine, Mme DELTEIL Stéphanie, M. BODIN Jean-Michel.

Procurations : M. TRIGNOL François donne pouvoir à M. GALINAT Arthur, Mme LE DIGABEL Laëtitia donne pouvoir à Mme DARZACQ Vanessa, Mme RODRIGUES Marine donne pouvoir à Mme CHANQUOY Véronique, M. BODIN Jean-Michel donne pouvoir à Mme DUPUY Valène.

Délibération n° 2022-046**Objet : Décision modificative n° 2 – Inscription crédits Budget Service des Logements 2022,
Provision pour dépréciation des créances – compte 6817**

Madame le maire expose au conseil municipal que la comptabilisation d'une provision pour dépréciation des créances est obligatoire et correspond à un montant de 1 347 € sur le budget service des logements 2022 (état de provisionnement des créances).

A ce titre, il convient d'inscrire ces crédits et de prendre la décision modificative suivante :

Chapitre	Article	Désignation	Sens	Diminution de crédits ouverts	Augmentation de crédits ouverts
011	60628	Autres fournitures non stockées	D	1 347 €	
68	6817	Dotations aux amortissements et aux provisions – Charges de fonctionnement courant	D		1 347 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Adopte** la décision modificative telle que figurant dans le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Je soussignée, Valène DUPUY, maire
Certifie le caractère exécutoire du présent document.
Publié le 28/10/ 2022
Notifié le 28/10/2022

Le Maire,
Valène DUPUY

